

Jumelages

Entre coopération, rapprochement et réconciliation

Corine DEFRANCE

Tanja HERRMANN

RÉSUMÉ

En 2016, on dénombre environ 20 000 jumelages en Europe. Cette pratique s'est développée massivement sur le continent depuis la fin des années 1950, d'abord en Europe de l'Ouest, puis de l'Est et entre villes des blocs rivaux de la guerre froide. Leur origine remonte pourtant au début du xx^e siècle. Leur histoire permet d'explorer les tensions entre diplomatie « par en bas » et contrôle étatique. Les jumelages sont d'importants outils de coopération et d'échanges socio-culturels et économiques, mais aussi des vecteurs de solidarités. Dans le premier xx^e siècle, ces solidarités ont parfois pu être agressives. Après 1945, les jumelages deviennent largement des lieux et symboles des processus de rapprochement.



Photographie illustrant les échanges dans le cadre du jumelage entre Frankenthal (RFA) et Colombes (F), villes reliées symboliquement par une « Route de l'amitié ». Source : Archives de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ/DFJW), sd.



« Carte des jumelages en Europe », extraite de la brochure du Conseil des communes et des régions d'Europe (CCRE), Les jumelages pour le monde de demain. Guide pratique, oct. 2007, p. 4.



« La signalétique des jumelages dans Berlin-Wilmersdorf ». Sur ce panneau sont mentionnés tous les jumelages noués par cette ancienne commune autonome de l'actuel Grand Berlin, située, lors de la guerre froide, du côté RDA. © Photo Corine Defrance, 2016.

Globalisé depuis la fin du xx^e siècle, le jumelage prend son essor en Europe après la Seconde Guerre mondiale. On en dénombre actuellement environ 20 000 sur le continent. Leur histoire permet d'appréhender autrement les relations internationales, en prenant en compte la diplomatie « par en bas ».

L'objet, protéiforme, se laisse difficilement saisir. Au début des années 1950, Jean Bareth, secrétaire général du Conseil des communes d'Europe, l'a défini comme « la rencontre de deux communes qui entendent s'associer pour agir dans une perspective européenne [...] et pour développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits ». Mais il existe aussi des jumelages infranationaux et des jumelages qui lient régions, départements, quartiers, écoles, universités ou associations. Globalement, les jumelages se caractérisent par la volonté d'apparier des entités de taille comparable présentant des similarités fonctionnelles (ports, villes balnéaires, métropoles régionales, etc.). Les jumelages sont d'importants outils de coopération pratique et d'échanges socio-culturels et économiques. Mais ils ont aussi été et restent des vecteurs et des symboles des processus de rapprochement.

Représentant plus des deux tiers des jumelages européens en 1970, les jumelages franco-(ouest-)allemands sont considérés comme des exemples de « réconciliation ». La métaphore conjugale est sans cesse filée : on se « marie », on célèbre ses « noces d'or » et on ne divorce presque jamais ! Dès l'origine, le jumelage a misé sur l'émotion. Lors du premier jumelage bilatéral (Montbéliard et Ludwigsburg, 1950), il a ainsi été question de « compréhension » et de « rapprochement ». Dans sa déclaration de jumelage (1962), Stuttgart dit agir « dans la conviction qu'en s'unissant à la ville de Strasbourg dont le passé a été si profondément marqué par les vicissitudes des relations franco-allemandes, elle peut apporter sa contribution à la réconciliation des deux nations ». Les jumelages, conclus sur initiative sociétale en Europe de l'Ouest, souvent par d'anciens résistants, parfois contre la volonté d'une partie de la population encore marquée par le ressentiment, sont devenus le sismographe des relations bilatérales. Leurs débuts ont été difficiles et contestés et il y a eu – il y a encore – des échecs. Le terme de jumelage change ainsi de sens au xx^e siècle. Signifiant le « couplage d'armes à feu » au lendemain de la guerre franco-prussienne de 1870, il qualifie, à partir du milieu des années 1950, une pratique de réconciliation, elle-même emblématique.

Origine et fonctions des premiers « jumelages »

Et pourtant les premiers jumelages n'ont pas été franco-allemands. Dès 1944, au nom de la solidarité des villes bombardées, Coventry s'est liée avec Stalingrad (1944), a noué de premiers contacts avec Caen (1946), s'est jumelée avec Kiel et Lidice (1947) – ultérieurement avec Varsovie (1957) et Dresde (1959) – par-delà toute considération de pays ex-alliés ou ennemis et des nouvelles lignes de fracture de la guerre froide. Les jumelages ne sont pas nés non plus dans l'immédiat après Seconde Guerre mondiale. Dès 1913, Brugg (Suisse) et Rottweil (Allemagne) ont conclu un partenariat. Au lendemain immédiat de la Grande Guerre, des villes britanniques et des villes françaises de l'arrière ont « adopté » des communes détruites du nord de la France (Keighley et Poix-du-Nord ; Marseille et Arras). D'autres types de partenariat ont encore vu le jour. Ainsi, Kiel s'est liée à Sønderborg – devenue danoise en 1920 – afin de maintenir le lien avec la minorité allemande, ou encore Wiesbaden avec Klagenfurt (1930) pour fêter la libération de l'occupant ennemi et affirmer la solidarité germano-autrichienne. Loin d'être lié à la volonté de réconciliation, le « jumelage » de l'entre-deux-guerres a pu prendre un caractère révisionniste. Ceux de l'après-1945 s'inscrivent en rupture avec ces premières expériences. Ils poursuivent des objectifs différents et sont initiés par des personnalités nouvelles.

Le jumelage : phénomène paneuropéen au temps de la guerre froide

Dès 1948, des Suisses proposèrent à des maires français et allemands de se rencontrer. C'est ainsi qu'est née au début des années 1950 l'Union internationale des maires. Parallèlement s'est constitué le Conseil des communes d'Europe, soutenant la construction de l'Europe de l'Ouest.

De manière concomitante à ces jumelages ouest-européens, les pays est-européens ont conclu des premiers jumelages vers la fin des années 1950, tant au sein du pacte de Varsovie qu'avec l'Europe de l'Ouest. Ces jumelages, établis et contrôlés par les partis communistes, n'émanaient pas de la société civile. Ils ne servaient pas le rapprochement, mais la fraternité socialiste, l'amitié entre les peuples et la paix mondiale. Ainsi, la RDA « antifasciste » n'estimait pas avoir besoin de se réconcilier avec ses voisins. Les jumelages polono-est-allemands (le premier lie Rostock et Szczecin en 1957) sont l'expression d'une amitié décrétée par en haut.

À partir de la fin des années 1950, aux appariements au sein des blocs se sont adjoints des jumelages est-ouest, souvent conclus sous l'égide de la Fédération mondiale des villes jumelées (Dijon-Stalingrad en 1959). Pendant les années 1960, ils ont été plongés dans la guerre froide. Une « guerre des jumelages » a opposé les associations philo- et anti-communistes à l'ouest de l'Europe. Pendant la détente des années 1970, les jumelages est-ouest se sont multipliés : les villes ouest-allemandes en ont fait un instrument du rapprochement avec leurs voisins de l'Est (Brême et Gdansk en 1976). Les pays de l'Europe de l'Est ont vu l'intérêt politique qu'ils pouvaient retirer des

jumelages : appui aux municipalités communistes, en France et en Italie notamment ; ou bien encore, pour la RDA, tenter (vainement) d'accélérer sa reconnaissance à l'Ouest. Mais les jumelages, surtout après les accords d'Helsinki (1975), ont ouvert la porte à des influences extérieures jugées nocives. Jaruzelski (1923-2014), chef d'État de la république populaire de Pologne, a ainsi tenté de contrôler et freiner les échanges germano-polonais dans les années 1980 et la RDA a retardé jusqu'en 1986 la conclusion des premiers jumelages interallemands.

Entre coopération et mémoire : le jumelage dans l'Europe de l'après-guerre froide

Après la fin de la guerre froide, les jumelages, censés incarner « l'Europe des citoyens », ont connu un nouvel essor pour accompagner l'élargissement européen et développer les coopérations transfrontalières et interrégionales. Entre les grandes métropoles ont été créés des réseaux de villes jumelées qui exercent désormais un puissant lobbying à l'échelle internationale. Parallèlement, bien des partenariats anciens, entre plus petites communes, s'essouffent après la disparition de la génération des fondateurs. Pourtant, depuis les années 1990, les jumelages ont apporté une contribution croissante aux processus de réconciliation, en offrant, au-delà du discours convenu, un cadre approprié pour aborder ensemble le passé douloureux. Les projets scolaires (à l'exemple de travaux communs d'élèves allemands et polonais sur l'expulsion et les déplacements de population à la fin de la guerre) et la pratique des commémorations s'y prêtent. Le maire de Schorndorf (RFA) participe à la commémoration des victimes du massacre de Tulle ; celui d'Herzliya (Israël) à la cérémonie en mémoire des victimes du national-socialisme à Leipzig. Les villes jumelées sont des actrices et des lieux d'expérimentation mémorielle. Alors que les jumelages des années 1950 et 1960 détournaient les yeux du passé au nom du rapprochement, bien des jumelages européens thématisent désormais ce passé au nom du refus de l'oubli et de la réconciliation.

BIBLIOGRAPHIE

DEFRANCE, Corine, « Les jumelages franco-allemands : aspect d'une coopération transnationale », *Vingtième Siècle*, n° 99, 2008, p. 189-201.

DEFRANCE, Corine, HERRMANN, Tanja, « Städtepartnerschaften. Ein Instrument der "Versöhnung" von unten? », dans Corine Defrance, Ulrich Pfeil (dir.), *Verständigung und Versöhnung nach dem « Zivilisationsbruch »? Deutschland in Europa nach 1945*, Bruxelles, PIE, 2016, p. 585-603.

DÉNÉCHÈRE, Yves, VINCENT, Marie-Bénédicte (dir.), *Vivre et construire l'Europe à l'échelle territoriale de 1945 à nos jours*, Bruxelles, Peter Lang, 2010.

HERRMANN Tanja, « Les jumelages franco-allemands », *Allemagne d'aujourd'hui*, n° 201, 2012, p. 51-59.

Source URL: <https://ehne.fr/encyclopedie/thematiques/guerres-et-memoires/punir-reparer-reconcilier/jumelages>